

Rapport d'activités

Pôle conservation

Sites naturels

La réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux : une convention ayant pour objectifs de restaurer la continuité et la morphologie de l'Armançon, d'assurer le suivi écologique et hydrologique du site, de valoriser la qualité pédagogique du site a été signée le 2 mai 2017 avec le SMBVA et le CENB.

L'échancrure dans le barrage aval côté rive droite pour faciliter le passage des sédiments et la remontée des poissons tout en maintenant en amont une zone humide intéressante pour la biodiversité du site et permettant d'y continuer nos actions d'éducation à l'environnement doit être faite cet automne prochain. Une importante action de communication à travers les médias locaux sera faite d'ici là.

Le Refuge des Anceaux à Malicorne (acquis suite au don d'un adhérent en 2008) : extension du verger conservatoire en 2017.

L'entreprise Jean-Marc Bonneau, de Champignelles, a assuré la plantation de quinze pommiers supplémentaires : 4 locards, 4 saulettes, 3 nez de chat, 4 avrolles. Le coût de 1350€ a été financé à 70 % par la région et le reste par la LPO Yonne.

On recherche un apiculteur pour y installer un rucher et assurer en échange l'entretien d'une partie du verger.

Saint-Julien-du-Sault : la gravière des Boulins a été acquise par la LPO Yonne et le CENB, l'acte a été signé devant notaire le 28 février 2017. Celle de **la Maladrerie** (gravière de 8 ha mise à disposition de la LPO Yonne) va faire l'objet d'un avenant à la convention signée en 2016 avec la commune pour inclure la mise en place d'un observatoire prévu cet automne.

La roselière de la queue de l'étang de Moutiers : suite aux travaux de restauration de l'automne 2016, les ligneux n'ont toujours pas pu être enlevés !

Sauvegarde des amphibiens des Bries : six mares, un étang et une barrière de 1400 mètres pour éviter le passage des amphibiens sur la route ont été réalisés en 2016 comme mesures compensatoires pour aménager le parc

d'activités des Bries sur le parcours et l'habitat des amphibiens.

En 2017, le sauvetage s'est déroulé entre le 15 février et le 23 mars (13 soirs et 32 matins). Patrice Meunier, aidé parfois de un ou deux bénévoles, a récupéré 13823 individus dans les seaux enfouis devant la barrière (essentiellement des crapauds) et les a déposés dans les nouveaux points d'eau. 204 individus écrasés sont à déplorer sur la route.

D'autres sauvetages ont eu lieu à Saint-Julien-du-Sault, à Venoy, à Beignes, en forêt de Pontigny, à Malay-le-Grand, et dans d'autres communes par des bénévoles. Une barrière de protection est prévue d'être mise en place début 2018 à Saint-Julien-du-Sault avec des aides financières de plusieurs fondations.

Divers sites ont donné lieu à des interventions : constat de destruction d'espèces et d'habitats, dépôt de plainte, report de travaux, demandes de compensation après destruction de bâtiments (particulièrement en ce qui concerne les hirondelles de fenêtre).

C'est ainsi que la LPO est intervenue pour :

- un dépôt de plainte auprès de l'ONCFS pour empoisonnement de plusieurs espèces dont des rapaces à Saint-Cyr-les-Colons ;
- un dépôt de plainte auprès de l'ONCFS pour capture de passereaux pour vente à Mouffy, faite le 10 novembre 2017 (jugement au TGI d'Auxerre le 25 septembre 2018) ;
- une réunion sur site le 11 mai 2017, suite à appel de la mairie de Monéteau, pour un problème de travaux avec présence de poussins de pigeons bisets sous un pont de l'A6 par APRR ;
- un problème de mares curées, au printemps, à Villeneuve-sur-Yonne. Un procès-verbal a été dressé à la commune par l'ONCFS car, si les poissons ont bien été récupérés par une société de pêche,

rien n'a été fait pour les amphibiens !

Enfin, le dossier Silvie-Merlin (destruction d'habitats de haie et de zone humide à Beaumont), traité en première instance à Auxerre, sera jugé en juin 2018 à la cour d'appel de Paris.

Études et suivis dans le cadre de l'EPOB

STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) EPS et Capture : le STOC se décompose en 34 carrés EPS de points d'écoute mobilisant 19 participants et 1 station capture à Bas-



La biodiversité selon JEAN-PAUL LEAU.

Rebourseaux. Pour le volet EPS, 16735 oiseaux comptés, 104 espèces différentes, l'abondance a légèrement baissé entre 2016 et 2017 (-5 %). Pour le volet capture, 161 oiseaux bagués, l'effectif de nicheurs est en baisse (-35 %) mais le succès reproducteur est excellent, le meilleur des 10 dernières années.

Avifaune et changement climatique : le camp de baguage de Saint-Julien-du-Sault a bagué 8000 oiseaux (55 espèces). Depuis 2009 cela fait un total de 41000 oiseaux bagués (78 espèces). En 2017, le quatuor des espèces les plus capturées reste le même : Fauvette à tête noire, Rougegorge familier, Rousserolle effarvate et Pouillot véloce. Beaucoup de contrôles d'oiseaux bagués à l'étranger avec 36 individus issus de Lettonie, Suède, Danemark, Allemagne, Angleterre et Espagne, en plus des traditionnels pays pourvoyeurs que sont la Belgique et les Pays-Bas. Deux bagueurs de l'EPOB et de la LPO21 ainsi que 2 bagueurs bénévoles sont venus

en soutien cette année. 20 bénévoles sont venus se former, l'un d'eux a obtenu son diplôme de bagueur par la suite.

Balbusard pêcheur : deux couples cette année. Le premier est le couple historique découvert en 2011 et toujours constitué des mêmes partenaires (bagués). Il a élevé 2 jeunes qui ont été bagués fin juin. Le second couple a connu un changement de femelle. Il n'a pas pondu, sans doute en raison de l'inexpérience de cette nouvelle union. D'autres observations en période de reproduction montrent que l'espèce cherche à s'implanter dans le département.

Busards : la reproduction 2017 est une année catastrophique pour les busards, la pire depuis 10 ans ! 28 nids contre 21 en 2016 et 34 en 2015, mais seulement 24 jeunes à l'envol contre 33 en 2016 et 54 en 2015. La raison est une très faible disponibilité des ressources alimentaires. Trois nichées ont été portées au CSOS.

Busard des roseaux et Pie-grièche à tête rousse : ces 2 espèces font l'objet d'études régionales pour lesquelles la LPO Yonne participe même si les principaux effectifs se concentrent ailleurs en Bourgogne.

Observatoire des rapaces diurnes carré à Villefargeau : buse variable = 1 possible, 3 certains ; - Faucon crécerelle = 3 possibles.

SOS Faune : nombreux signalements en 2017, essentiellement pour des oiseaux. Création de jeux pédagogiques sur les hirondelles et martinets.

Atlas des oiseaux nicheurs : l'atlas tant attendu est enfin arrivé ! À consommer sans modération !

Études et suivis LPO Yonne dans le cadre départemental

Oiseaux des rivières : les inventaires par point d'écoute se sont poursuivis seulement sur la Côte-d'Or puisque cette étude est désormais conduite en collaboration avec la LPO Côte-d'Or. L'année 2017 s'est portée sur la construction d'un bio-indicateur de la qualité des rivières à partir des inventaires ornithologiques réalisés entre 2014 et 2016. Elle a également donné lieu à une mise à jour du statut du Guêpier d'Europe en haute vallée de l'Yonne par descente en canoë et suivi des terriers de reproduction. Résultats : 27 couples contre 18 en 2012.

Oiseaux forestiers remarquables : cette nouvelle étude vise à préciser le statut d'espèces forestières



Tournepierre à collier et Bécasseau sanderling (PHOTO JEAN-PAUL LEAU)

remarquables : Pic cendré, Grimpereau des bois et Bec-croisé des sapins. Concernant le Grimpereau des bois, le 1^{er} individu pour l'Yonne découvert en 2016 a été recontacté et un second a été trouvé non loin, laissant supposer la présence d'une micro-population dans le sud-est du département.

Hirondelles de Puisaye en nidification et en migration : 404 couples suivis en 2017 (393 en 2016), 1035 hirondelles baguées (702 oiseaux bagués en reproduction et 333 en migration).

Autres suivis d'espèces

Faucon pèlerin : le nombre de sites visités monte à 12 cette année. Le nombre de couples est quant à lui descendu à 8. Quatre couples ont pondu fournissant 10 jeunes à l'envol, contre 4 en 2016. Le suivi effectué pour le CENB sur les sites du Bois-du-Parc et du Saussois est contrasté : 1 couple et 4 jeunes sur le premier mais pas d'installation sur le second. Au Saussois, c'est la première fois depuis 1998 qu'il n'y a aucun couple au début du cycle de reproduction et cela fait 6 ans qu'aucun jeune n'est à l'envol sur ce site.

Migration Grue cendrée : nos observateurs et le grand public continuent à alimenter notre base de données. En 2017, Faune-Yonne totalise 896 données et un cumul 139 000 oiseaux dénombrés.

Grand-Duc d'Europe : 26 sites ont été contrôlés par la LPO (6 bénévoles et 2 salariés), le CENB et l'ONCFS. Cela représente environ 16 journées pour les bénévoles de la LPO. 12 sites, dont un nouveau, sont occupés par au moins un individu, et 4 couples seront suivis. Parmi eux, 3 ont produit 6 jeunes à l'envol. La reproduction à échoué sur un site suivi : la femelle est

morte sur l'aire fin mars 2017 ; les circonstances font soupçonner un acte de malveillance. Des aires connues, notamment celles des sites dérangés en 2015 et 2016, sont restées inoccupées. À noter qu'en mai 2017, une aire occupée dans l'année a été découverte dans un secteur vaste et compliqué pour les prospections ; secteur sur lequel la présence du Grand-Duc était avérée depuis longtemps sans pourtant avoir pu y trouver jusque-là des preuves de nidification. Par ailleurs, les poteaux électriques dangereux commencent à être identifiés sur site et répertoriés. En fonction des priorités, un programme de sécurisation par Enedis a été mis en place.

Enquête rapaces nocturnes : deux carrés 5x5 km suivis. Enquête lancée en 2014 et jusqu'en 2018, environ 30 carrés au total dans l'Yonne, la moitié est réalisée par des bénévoles.

SHOC : environ 20 carrés suivis également par des bénévoles. Petite baisse de participation mais l'Yonne reste un des meilleurs contributeurs nationaux !

Comptage Wetlands : le comptage international des oiseaux d'eau de la mi-janvier 2017 a mobilisé 8 observateurs. Ils ont dénombré 13 661 individus de 37 espèces différentes. C'est supérieur à l'année dernière (6 428 individus pour 39 espèces). Les conditions météo ont été moyennes avec un peu de neige sur le nord du département, le dimanche 15 janvier. Avec un hiver plus rude que l'année dernière, les mouettes ont été plus nombreuses et contribuent à l'augmentation du total d'oiseaux. Parmi les plus remarquables, on peut noter la présence de 2 Butors étoilés, 1 Grèbe jougris, 4 Fuligules milouinans, 2 Fuligules nyrocas, 6 Garrots à œil d'or, 1 Goéland

argenté et 6 Goélands cendrés.

Faune-Yonne : record de nouveau battu avec 85 930 données en 2017 (72 648 en 2016 et 60 435 en 2015). 245 observateurs différents, 228 espèces. Espèces les plus notées : Pinson des arbres, Buse variable, Merle noir, Mésange charbonnière, Pigeon ramier. Espèces très rares : Plongeon imbrin, Grèbe jougris, Ibis falcinelle, Vautour fauve, Busard pâle, Bécasseau de Temminck, Tournepierre à collier, Goéland pontique, Sterne caugek, Pipit à gorge rousse, Pouillot à grands sourcils, Grimpereau des bois, Bruant ortolan. Communes les plus riches : Vergigny (177 espèces), Gurgy (158) et Saint-Julien-du-Sault (155).

Actions dans le cadre de la politique ENS du département de l'Yonne

Suivi de la biodiversité des bords de route : suite à un appel à projet du Conseil départemental en 2014, un suivi de la faune et de la flore a été réalisé dans 3 milieux différents et caractéristiques de l'Yonne : le bocage, la grande culture et la forêt, entre mars et septembre, de 2015 à 2017. Le but était de comparer l'impact sur la biodiversité de la fauche différenciée pratiquée sur les bords de routes départementales par rapport à celle réalisée sur les voies communales. L'action était financée par le CD 89 (50 %), le FEDER, ERDF et Norem. Au terme de plus 700 h de travail sur les 3 années, avec plus de 10 000 données collectées, les résultats montrent un impact positif de la fauche différenciée sur la flore (richesse, proportion des plantes à fleurs par rapport aux graminées, hauteur maximale moyenne) et sur les insectes (richesse et abondance des papillons). Aucun impact n'a été observé sur les mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, ceux-ci exploitant de plus vastes territoires, ni sur la petite faune du sol. La mortalité est en revanche plus élevée sur les routes départementales en raison d'un trafic plus dense et plus rapide.

Cent nichoirs à chouettes dans le centre Yonne : l'opération financée en partie par le Conseil départemental à hauteur de 50 % commencée à la fin de l'année 2014 s'est terminée en novembre 2017. Cette année, 15 nichoirs à hulotte ont été posés dans le milieu agricole ou forestier (forêt de Joigny), 4 nichoirs chevêche et 9 pour effraies ont été posés chez des particuliers. Le suivi se fait désormais par téléphone et déplacement si besoin.

Restauration de milieux humides

et création d'une malle pédagogique : l'appel à projet ENS 2015 du Conseil départemental, déposé en 2016, portait sur la "Protection de la ressource en eau et des milieux humides dans l'Yonne". La LPO Yonne avait proposé 2 volets pour cette action : l'une portant sur la restauration de milieux humides à Bas-Rebourseaux, aux Boullins à Saint-Julien-du-Sault et à Véron, et l'autre sur la création d'une malle pédagogique sur les milieux humides de l'Yonne. En 2017, de nombreux supports ont été créés pour la malle pédagogique avec notamment des jeux de memory, un loto, un jeu de cartes "Qui mange qui", un jeu de type "Les incontournables" et un jeu de l'oie.

Refuges LPO

259 Refuges LPO dans l'Yonne sur une surface totale de 454 hectares :

- 228 particuliers pour 241 ha ;
- 9 collectivités et entreprises : 14 parcs urbains de collectivités se sont engagés à respecter la charte des Refuges LPO : CC Sénonais (3),

Sauf le bout de la queue JEAN-PAUL LEAU.



Dans ma toile (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

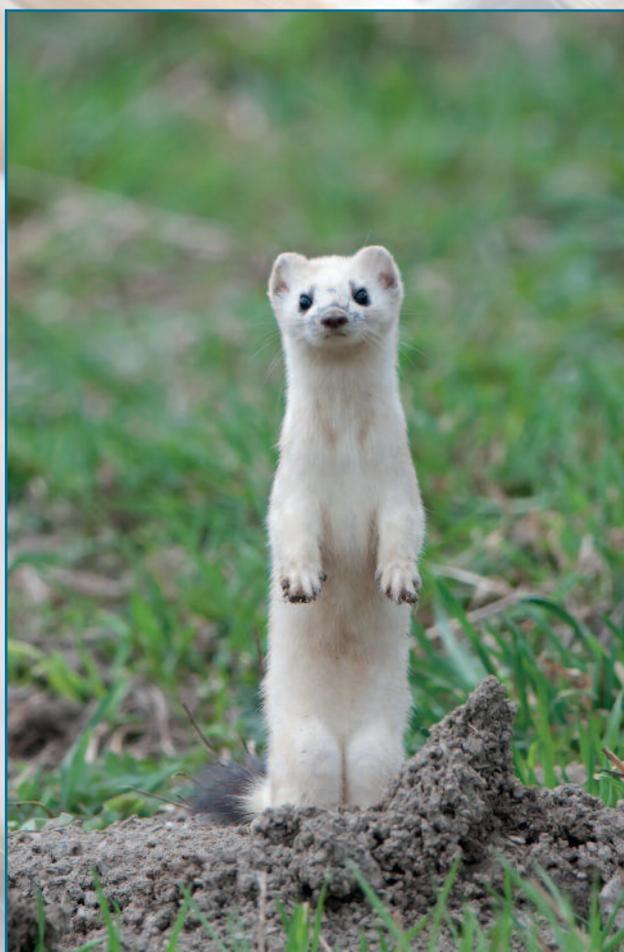
Sens, Saint-Martin-du-Tertre, Joigny (5), Avallon et Laroche-Saint-Cydroine (3), pour 150 ha ainsi que 3 entreprises (Suez Eau pour la station d'épuration du SIETEUA à Appoigny, Château de Guédelon et l'usine Yoplait de Monéteau) pour 168 ha.

- 11 établissements : 3 collèges (Charny, Tonnerre et Avallon), le lycée Jacques-Amyot à Auxerre, l'école maternelle d'Escamps, le camping Au Bois-Joli, le village vacances Vallée de l'Yonne et 3 associations (Humeur vagabonde, Atout Création et le Foyer de Marsangy) pour 45 ha.

Études d'impact, expertises et suivis écologiques

Gravière de Vin-neuf : propriété de Lafarge Granulats, en cours d'exploitation, la gravière fait l'objet d'une notice de gestion comprenant un suivi écologique et des propositions d'aménagements confiés à la LPO Yonne et au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne pendant 6 années jusqu'en 2018. Un chantier d'entretien de l'îlot et de repiquage de plants de phragmites a été organisé par Lafarge-CENB-LPO Yonne, en novembre 2017.

Études éolien



: l'étude d'impact entamée en 2016 s'est prolongée et terminée en 2017 sur la commune d'Aigremont.

Une étude sur le suivi des grues sur un parc en activité à Dyé a été mise en place à partir d'octobre 2017.

Carrière d'Annay-sur-Serein : un projet d'accompagnement et de gestion a débuté en 2017 avec le carrier Sables de Brévannes et en partenariat avec le CENB, se concrétisant par 2 inventaires ornithologiques.

Site d'enfouissement de déchets non dangereux : depuis 2012, un suivi (oiseaux, flore et insectes essentiellement) du site de la COVED à Duchy est réalisé tous les ans. En 2017, une expertise faune-flore-habitats a été demandée sur une zone adjacente, actuellement exploitée par l'entreprise Mouturat et potentiellement exploitée par la COVED par la suite. Le même type d'expertise a été réalisé sur un autre site à Vic-de-Chassenay (21), en accord avec la LPO Côte-d'Or, pour une potentielle extension du site.

Pôle développement et vie associative

Administration

7 conseils d'administration et des réunions des commissions administrative et financière se sont tenus. Des administrateurs ont aussi participé aux conseils nationaux de la LPO France, aux conseils d'administration et assemblées générales de l'EPOB, du CENB et à de nombreuses réunions liées au projet de fusion des LPO et associations ornithologiques de Bourgogne et

Un vol de Barges rousses (PHOTO JEAN-PAUL LEAU)



de Franche-Comté.

Participation au débat public

La LPO Yonne a participé, comme expert naturaliste, à 32 réunions de commissions et comités dont ceux et celles de la CDNPS, la CDCFS, des Grands Cormorans, de la MISEN, de Natura 2000 et autres commissions diverses ainsi que celles des PLU et SCOT dans les collectivités.

Formation des bénévoles

Une initiation ornithologique a été proposée à nos adhérents. 10 séances et 8 sorties pour découvrir les rapaces, les oiseaux d'eau, les passereaux ou pour apprendre à reconnaître les oiseaux par leurs chants. Une trentaine d'adhérents ont suivi tout ou partie de la formation.

Animations auprès des enfants et des adultes : nos animatrices nature ont réalisé 63 animations d'éducation à l'environnement en 2017 pour des enfants de l'école maternelle au collège, dans le cadre scolaire ou périscolaire (NAP) mais également pour les centres de loisirs ou le grand public. Ces animations, correspondant à 114 demi-journées, ont permis de sensibiliser à la nature 4463 personnes.

Participation à des animations publiques : des stands LPO Yonne ont été tenus lors de diverses manifestations avec les collectivités (18 en 2017).

Conférences par Sarah Dujardin sur le thème de la migration des oiseaux, le 29 septembre, à la salle Vaulabelle, et le 14 novembre, au foyer de Vaux.

Sorties nature : toujours de nombreux visiteurs aux animations des 1^{er} et 3^e dimanches après-midi de chaque mois

sur la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux : environ 250 personnes comptabilisées pour l'année 2017.

Communication

Site web : <http://lpo.yonne.free.fr> : 6465 visites en 2017.

Notre **page Facebook** est consultée régulièrement pour nos activités au jour le jour (820 fans en 2017).

Base de données ornithologique : <http://faune-yonne.org> : 85930 données de 245 observateurs.

De nombreux échanges ont également lieu par tél. au 03 86 42 93 47 ou par mail : yonne@lpo.fr.

Plusieurs interviews ont aussi été diffusées sur *France Bleu Auxerre*, sur *France 3 Bourgogne* et des articles dans *L'Yonne républicaine*.

Publications : nous avons publié :

- 2 *LPO info Yonne* n° 66 et n° 67 ;
- 2 lettres électroniques *D'un coup d'ailes* ;
- des articles dans *L'Oiseaumag*, revue de la LPO nationale ;

Nos partenaires en 2017

Collectivités

Les partenaires qui nous octroient des subventions : le FEDER, l'État par la DREAL, la DRJSCS et la DRAAF, le Conseil régional et le Conseil départemental de l'Yonne. Les collectivités avec qui nous avons mis en place des refuges LPO : Communauté d'agglomération du Grand Sénonais et les villes de Sens, Joigny, Saint-Martin-du-Tertre, Avallon et La Roche-Saint-Cydroine, ainsi que d'autres communes comme Vergigny, Auxerre, le Syndicat de pays Puisaye-Forterre, le SMBVA et la commune de Merry-sur-Yonne.

Établissements publics et administrations

L'ONCFS, l'AESN, ENEDIS, l'ONF, le CSTI, et la DDT de l'Yonne.

Associations

La LPO France, l'EPOB, le CENB, la SHNA, le CSOS, YNE, l'ADENY, la SRPM et la Maison de la nature de Migennes.

Partenaires privés

Lafarge Granulats, Sables de Brévannes, COVED, pour des expertises écologiques, le château de Guédelon, Yoplait, Suez Eau pour des Refuges LPO, des porteurs éoliens pour des études d'impact et enfin Schiever à Avallon pour un don.